LA FEUILLE DE BUIS

N° 66
Mai - Juin 2025

Mairie
305 rue de la Mairie
38140 St Blaise du Buis
04 76 65 65 00
m.stblaise@wanadoo.fr
www.saintblaisedubuis.fr
Saint Blaise Du Buis 38

Permanences d'accueil
Lundi 15 h - 17 h
Mardi 10 h - 12 h
Mercredi 10 h - 12 h
Vendredi 16 h - 18 h

FERMETURE DE LA MAIRIE VENDREDI 30 MAI

Cantine - Garderie
04 76 05 09 11
06 67 81 01 42
École élémentaire
de Saint Blaise du Buis
04 76 65 97 69
École maternelle
de Réaumont
04 76 91 53 93
Messes
04 76 05 12 66
ndvouise.fr

COMMÉMORATION

La commémoration du 8 mai 1945 est l'occasion de rendre un hommage à l'engagement des militaires morts pour la France, la Nation ou la République.

Prenons un instant pour célébrer la mémoire de toutes les victimes de la guerre.

En partenariat avec la FNACA, la cérémonie de la Victoire aura lieu jeudi 8 mai à 10 h au Monument aux Morts et sera suivie du verre de l'amitié.

VIE COMMUNALE

FÊTE AU VILLAGE

Cette année, à l'issue de la kermesse du Sou des Écoles le samedi 28 juin, la municipalité a appelé les associations afin d'organiser une fête dans la commune. C'est un partenariat entre le CCAS, Ecla'danse et Espoir Club Tennis, qui portera une soirée inédite à la Halle du Buis à partir de 18 h pour fêter l'été !

Au programme : REPAS, BUVETTE, SOIRÉE DANSANTE, ANIMATIONS ET FEU D'ARTIFICE !

Il est proposé aux DJ amateurs qui le souhaitent de s'inscrire en mairie afin de mixer et mettre le feu à la piste de danse.

Dés maintenant, vous pouvez réserver votre Paëlla avec le QRCode ou contacter la mairie jusqu'au lundi 16 juin.

VISITE DE CHANTIER

Mardi 14 avril, les élus, le personnel, les membres du groupe de travail et les assistantes maternelles étaient invités, entre deux averses, à visiter le chantier de la future résidence séniors par le conducteur de travaux Clément CHARPENAY. Ce fut l'occasion de constater l'organisation et l'avancée des travaux.

La date de livraison : mars 2026 devrait être respectée.

RÉGLEMENTATION DU BRUIT

Elle est fixée par arrêté préfectoral pour les travaux de bricolage et de jardinage :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Nous vous remercions de veiller à ce que vos activités ne soient pas une gêne. Soyons bienveillants entre voisins.

Impression réalisée par la Mairie de Saint Blaise du Buis - Directeur de publication : Nathalie FAURE
Conception et rédaction : Commission Communication - Tirage à 500 exemplaires.
Pour recevoir la Feuille de Buis en format numérique, veuillez en faire la demande à la mairie.

BUDGET COMMUNAL 2025

Le 18 mars, le Conseil Municipal a voté le Budget Primitif Communal 2025.

Dans un contexte stable, pour les communes de notre taille, la gestion du budget de fonctionnement devrait s'inscrire dans la continuité des exercices déjà réalisés. Le nombre d'enfants bénéficiant du service de cantine étant en augmentation, une personne supplémentaire a été intégrée temporairement pour assister l'équipe périscolaire. La politique communale est de ne pas augmenter l'impôt foncier.

L'année 2025 va voir la concrétisation du projet de la résidence séniors et de l'aménagement du secteur Entrée Nord-Est. Pour cela, la commune s'est dotée :

- d'un budget annexe Résidence Séniors pour retracer les opérations budgétaires des 22 logements, du pôle petite enfance et de la salle commune notamment.
- d'un budget annexe Lotissement permettant les écritures budgétaires pour la vente de 8 lots à bâtir.

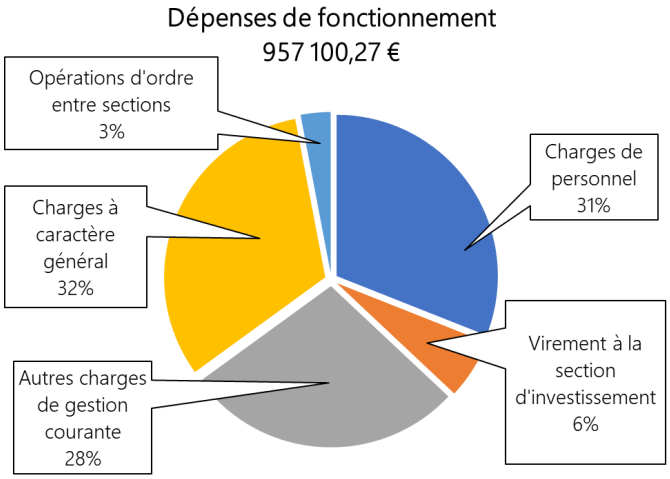

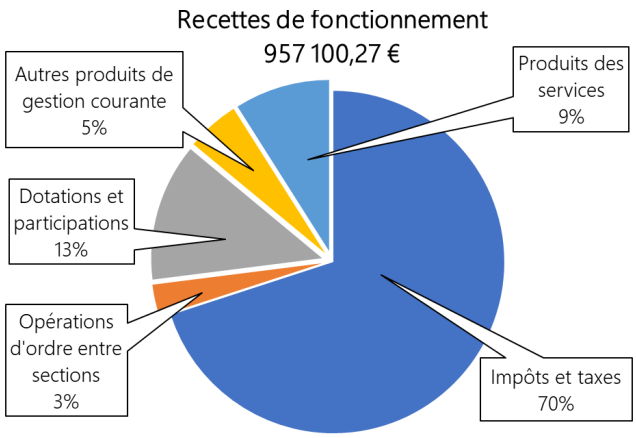

Principales dépenses de fonctionnement :

- Charges à caractère général : cantine, eau, éclairage public, combustible, fournitures, entretien des bâtiments, équipements, matériel, voirie, espaces verts…
- Charges de personnel : salaires, cotisations.
- Autres charges de gestion courante : subvention au CCAS, aux associations, service incendie, charges liées au regroupement pédagogique.

Principales recettes de fonctionnement :

- Impôts et taxes : fiscalité locale, contribution directe et taxe pylône, attribution de compensation et dotation de solidarité, charges de logements loués.
- Dotations et participations : aides versées par l'État et participations diverses.
- Autres produits de gestion courante : loyers, locations de salles, concessions au cimetière.

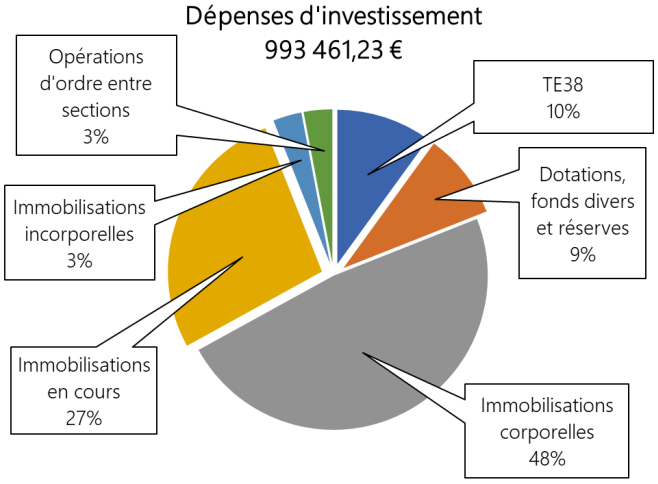

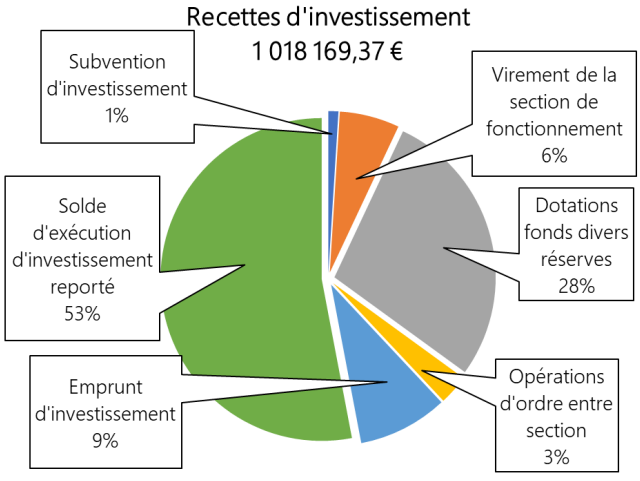

Principales dépenses d'investissement :

- Immobilisations corporelles : acquisition de terrain, aménagement et agencement des bâtiments communaux, réseau et installation de voirie, réseau d'électrification, acquisition de matériel et outillage…
- Immobilisation incorporelles : frais d'étude (thermique, électrique, urbaine, topographique, contrôle technique).

Principales recettes d'investissement :

- Subvention d'investissement : de l'État, de la région, du département ou de la CAPV (fonds de concours).
- Solde d'exécution d'investissement reporté : excédent d'investissement 2024.
- Dotations fonds divers réserves : taxe d'aménagement, FCTVA, affectation du résultat 2024.

TRAVAUX

Plusieurs travaux d'élagage et d'abattage d'arbres sont entrepris sur la commune dans le cadre du plan d'entretien et maintenance des lignes électriques, depuis mi-avril. Ces travaux ont été confiés par ENEDIS, à l'entreprise GRDE habilitée à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques. Ils ont pour objectif d'assurer la sécurité des tiers et des ouvrages, ainsi que d'améliorer la qualité de fourniture d'électricité auprès des habitants.
La commune procède actuellement au fauchage des abords de voirie.

RESTAURANT SCOLAIRE

Comme plusieurs fois dans l'année, le traiteur de la cantine Guillaud Traiteur a proposé le mardi 21 janvier une animation.
Un bar à fruits a permis aux enfants de choisir leur dessert.
Nos petits gourmands étaient ravis… Et restent impatients de découvrir la prochaine animation surprise !

ÉCOLE

JARDIN DE LA PETITE COUR

À l'automne, les 22 élèves de la classe de CP de Mélanie ENTRAYGUES ont planté chacun quelques bulbes de tulipes, narcisses et jacinthes. Puis, il a fallu patienter et petit à petit les enfants ont vu pousser les feuilles, jusqu'à l'arrivée des bourgeons floraux et l'apparition des fleurs.
Les élèves et leur maîtresse sont très fiers du résultat et prêts à démarrer d'autres projets de plantations.

La classe de CP

LA GRANDE LESSIVE

La Grande Lessive est réalisée par tous ceux qui le souhaitent dans tous les pays du monde, le temps d'une journée, au moyen de fils et de pinces à linge. Le but est de promouvoir la pratique artistique et développer le lien social. Le thème de cette année était :
"Du papier, des papiers, vos papiers". Et c'est le fait d'agir ensemble en coopérant qui fait œuvre.
À Saint Blaise au mois de mars, des réalisations plastiques (dessins, peintures, découpages, collages, etc.) ont été conçues et suspendues par les cinq classes au verger de l'amitié, composant ainsi un temps créatif unique.

CONCOURS DES ÉCOLES À VÉLO

Dans le cadre de la 10ème édition de « Faites du vélo » portée par le SMMAG (Syndicat des Mobilités de l'Aire Grenobloise), le 22ème concours des écoles à vélo se déroulera mardi 13 mai. Ce concours est surtout l'occasion d'impulser au sein de chaque école, de chaque classe et auprès de chaque élève, une réflexion sur la mobilité et de favoriser l'appétence pour les déplacements à vélo.
Notre école participante sera récompensée en fonction du pourcentage d'élèves cyclistes ce jour là. Elle pourra aussi bénéficier d'une animation gratuite autour du vélo, offerte par le SMMAG (apprentissage de la mécanique, atelier de maniabilité, spectacle, projection…).
En 2024, 198 écoles se sont mobilisées et 10 960 élèves sont venus à l'école à vélo ou à draisienne.
Améliorons notre score de l'an passé et impliquons nos écoliers pour que ce chiffre poursuive sa progression !

FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique occupe aujourd'hui la quasi-totalité des départements français.
Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Le piégeage s'inscrit dans un plan de lutte nationale contre le frelon asiatique et a pour objectif de limiter le nombre de nids dans la saison. Pour une bonne efficacité du dispositif de lutte, le piégeage doit être complété par la recherche et la destruction des nids en saison et la protection des ruchers.

Si vous détectez un nid, déclarez le sur le site : www.frelonsasiatiques.fr ou contactez la mairie.

LES RENDEZ-VOUS NATURE EN ISÈRE

Crédit photo : Bertrand BODIN, Département de l'Isère

Le Département de l'Isère vous propose un programme d'animations et d'évènements nature gratuits, partout en Isère et proches de chez vous, du 10 mai au 5 octobre.
La prochaine animation dans notre Espace Naturel Sensible de Côte-Manin sera le dimanche 22 juin de 14 h à 16 h 30 sur le thème « Arbres et forêts » : Les arbres et les forêts sont les gardiens de la vie, ils abritent et nourrissent une multitude d'espèces animales.
Venez découvrir les secrets des différentes espèces qui peuplent le site et apprenez à les différencier.
Pour tout public. Sur inscription auprès des Offices de tourisme partenaires. Lieu de rendez-vous : parking du site.
Prévoir chaussures adaptées à la marche, protection solaire, vêtements couvrants, chauds et de pluie selon les conditions météo, des jumelles si vous en avez et de l'eau.
Informations sur https://www.isere.fr/nature/rendez-vous-nature

ESPACE FRANCE SERVICES VALDAINE

Porté par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, l'EFS Valdaine est un guichet unique ouvert à tous quelque soit votre commune de résidence avec pour vocation de faciliter l'accès au service public.

Vous pouvez sur place, accomplir de multiples démarches administratives et bénéficier d'un accompagnement individuel et personnalisé : déclarer ses revenus, faire une demande d'aide (allocation logement, RSA), chercher un emploi, préparer sa retraite, faire face à un litige, refaire ses papiers d'identité…

Adresse : 541 route du Bourg à Saint Geoire en Valdaine
Pour prendre rendez-vous : 04 56 26 16 26
efs.valdaine@paysvoironnais.com

BIENVENUE DANS NOS FERMES

Les samedi 3 et dimanche 4 mai, 66 agriculteurs et artisans vous invitent à découvrir une agriculture de qualité, pleine de saveurs et qui fait l'identité de nos territoires et de nos paysages.
Visites d'exploitations, rencontres et échanges, activités ludiques, vous sont proposées gratuitement au cours de ces deux journées. Les agriculteurs vous font partager la passion de leur métier.
Venez à leur rencontre et profitez pleinement de la richesse de nos terroirs.
Découvrez la ferme de La Matinière à Saint Blaise du Buis : rencontrez les animaux, donnez les biberons aux veaux, visitez les bâtiments, participez à une journée type, observez le matériel, les tracteurs, promenez-vous en char et finissez par une dégustation de fromages. Repas à la ferme les deux jours sur réservation.
Contact : 06 73 81 10 03

VIE ASSOCIATIVE

ACCA

Crédits photos : Thierry PONSET, correspondant Dauphiné

Dimanche 9 mars à la Halle du Buis, l'ACCA organisait sa traditionnelle matinée boudin qui fut encore un grand succès cette année.
Samedi 29 mars, chasseurs et bénévoles se sont mobilisés pour ramasser environ 150 kg de déchets sur notre commune.
Belle initiative pour préserver notre nature.
Mercredi 2 avril, plusieurs chasseurs et non chasseurs se sont retrouvés pour entretenir les 330 mètres de haies plantées l'année passée avec la Fédération des chasseurs de l'Isère.
Je remercie encore notre belle équipe de chasseurs pour leur investissement tout au long de l'année pour entretenir au mieux les aménagements de notre territoire : ENS Côte-Manin, haies et miradors pour la sécurité de tous.

Lionel MOUNIER, Président

COMME UN MARRONNIER

En 2012, l'association Comme Un Marronnier a vu le jour pour proposer des séances d'eutonie sur Saint Blaise du Buis.
Nous avions commencé par des séances hebdomadaires et un petit groupe de fidèles adhérents s'est alors constitué.
Pour modifier la longueur des séances, nous avons ensuite opté pour des séances tous les 15 jours et la crise sanitaire liée au COVID a encore orienté la fréquence des séances à une fois par mois donc en permettant une bonne intégration des exercices et une grande découverte des sensations de détente qu'ils apportaient.
Ces séances ont été très riches de ce que chacun partageait et j'en ressortais toujours émerveillée.
Des ennuis de santé m'ont incitée à passer à autre chose.
Aussi, les séances d'eutonie ne seront plus proposées sur la commune. L'association est maintenant dissoute et je remercie tous ceux qui ont participé, pour leur confiance et leur implication.
Les membres du bureau de l'association Comme Un Marronnier remercient très sincèrement la municipalité de Saint Blaise du Buis pour la mise à disposition gratuite de la salle Parménie.

Maryse BLANCHARD

AIPE

SOU DES ÉCOLES
PUCIER

Cette année, le Sou des écoles de Réaumont / Saint Blaise du Buis vous invite à son grand pucier ! Venez chiner et dénicher des trésors. Cet évènement convivial et familial se tiendra dimanche 18 mai de 8 h à 16 h à la Halle du Buis.
Inscription via le QRCode ou en demandant le dossier à sou.reaumontsaintblaise@gmail.com
Buvette et restauration sur place. Soyez nombreux !

KERMESSE

Le Sou des écoles clôturera cette fin d'année scolaire avec sa traditionnelle kermesse samedi 28 juin. Retrouvons-nous dès 10 h 30 à la Halle du Buis pour le spectacle des enfants de nos écoles. Partageons un repas en famille et entre amis (précommande des repas à venir). Amusons-nous autour de multiples activités (ventriglisse, château gonflable…) dès 13 h 30. Les enfants devront être munis d'un bracelet pour participer à toutes ces activités. Prévoir une tenue de rechange et/ou un maillot de bain pour les enfants.
Site : http://soureaumontsaintblaise.fr/

L'équipe de parents bénévoles du Sou des Ecoles

TRAVAILLER À L'ADMR, C'EST POUR LES AUTRES…

Ceux qui ne peuvent pas s'occuper d'eux-mêmes, de leur logement, parce qu'ils sont trop âgés, en situation de handicap, ou bien trop débordés.

TRAVAILLER À L'ADMR, C'EST AUSSI POUR SOI…

Pour le plaisir d'apporter aide, présence et réconfort à ces personnes en difficultés permanentes ou passagères.
Pour la possibilité d'adapter vos horaires de travail à votre vie de famille, à vos loisirs, à vos obligations personnelles.
Pour pouvoir vous former régulièrement et gratuitement grâce aux sessions, nombreuses et variées, proposées par la Fédération.
Pour travailler avec des collègues sympas et soudées, qui aiment partager un bon moment, des conseils sur les bénéficiaires.
Pour bénéficier de l'aide et du soutien d'une équipe de bénévoles présente à vos côtés en cas de difficultés, de questionnements, qui s'adapte à vos demandes aussi souvent que possible afin de vous faciliter le travail et le quotidien.
Pour obtenir un CDI, rester en CDD selon vos envies et disponibilités.
Pour une activité à temps complet ou partiel, pour un complément de salaire… Rejoignez-nous.
C'est vous qui décidez !
Contactez Anne-Marie ODDOU au 06 87 73 15 96.

Valérie DÉGUILLAUME-MILLAT,
Référente communication externe

BUIS'ART

Tous les adhérents sont en plein travail pour pouvoir vous présenter des tableaux et dessins toujours plus beaux lors de notre prochaine exposition annuelle.

Venez nombreux découvrir les œuvres exposées les samedi 31 mai et dimanche 1er juin à la salle de La Sure de 10 h à 18 h.
Tirage de la tombola dimanche à 17h.

La Présidente, Elyane GIRARD

BILAN DON DU SANG 2024

Il y a eu deux collectes en 2024 sur la commune de La Murette. 126 personnes se sont présentées et 109 prélèvements ont été effectués.
17 n'ont pu donner pour des raisons médicales.

Sur Saint Blaise du Buis, 690 habitants sont en âge de donner leur sang. 7,5% le donne.
Nous pouvons faire mieux.

Je vous attends vendredi 20 juin à partir de 16 h pour notre prochaine collecte à la salle polyvalente de La Murette.
Transmettez l'information à vos collègues et amis.
Contact : bb.bourgeat @orange.fr - 06 80 90 82 46

Bernadette BOURGEAT
Vice Présidente de l'association des donneurs de sang